



L'OEIL SUR ...

I Bruno Robin, associé, FTPA :



« Ma cliente, la Mutuelle du Médecin, dont je suis l'avocat depuis que j'ai prêté serment, en 1992, est propriétaire d'un immeuble situé au 4, rue Papillon dans le 10^e arrondissement, sur (au sens propre du terme) le tracé souterrain du tunnel Eole, en cours de construction en 1995, reliant la gare St-Lazare à la gare du Nord. Je suis appelé pendant la nuit du vendredi 21 ou samedi 22 décembre 1995 par ma cliente, Madame Collona, sa directrice générale, toujours à ce poste aujourd'hui : "Maître, le rez-de-chaussée et la cour du 4, rue Papillon ont disparu dans le sol, laissant un cratère béant, et l'immeuble est suspendu en l'air sans assise. On ne sait pas s'il y a des gens dessous"... Par miracle, le tripot avec salle de jeu clandestine en sous-sol, qui était encore en activité quelques jours plus tôt, venait d'être expulsé...

En réalité, le tunnelier Martine venait de percuter, à 60 mètres sous terre, un fontis (poche de gypse en dissolution, comme un comprimé Upsa), faisant remonter, par l'effet sablier, une énorme bulle d'air aspirant le volume équivalent de terre jusqu'à arriver en surface. Des camions-toupiés de béton, escortés de motards, toutes sirènes hurlantes, déversèrent toute la nuit et quasiment jusqu'au jour de Noël, leur béton dans le trou insatiable. Les charpentiers de Paris travaillèrent, eux aussi, nuit et jour pour construire à la hâte une colonne vertébrale en bois en charpente, afin de soutenir l'immeuble avant qu'il ne s'affaisse à son tour dans le trou béant. Le chantier Eole venait de s'arrêter pour un an.

Madame Colonna et moi-même avons exigé d'accompagner l'expert Michel Adam, commis dans l'instant, jusqu'au fond du trou et nous voilà, descendant avec des casques de minotiers, éclairés par leurs petites lampes, par un puits de chantier jusqu'à 60 mètres sous terre pour nous trouver soudain nez à nez, ou plutôt nez à arrière-train, avec Martine, surnom donnée au tunnelier empêtré sous les gravats du fontis qu'il venait de pénétrer. Ce fût un lieu pour le moins insolite pour ce qui fût ma première expertise en tant qu'avocat... ».

■ Propos recueillis par Aurélia Granel

